

**AUTORISATION DE REJET
DES EAUX TRAITÉES D'UN SYSTÈME
D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
dans le milieu hydraulique superficiel**

Demande d'autorisation de rejet d'un système d'assainissement non collectif à transmettre après signature du demandeur et de la personne physique ou morale autorisant le rejet à:
Communauté du Communes QRGA - Service Public d'Assainissement Non Collectif –
PETAMPES – 82160 CAYLUS

DEMANDEUR:

Nom et prénom:
Adresse:
Code postal : Commune :
Tél : Courriel : @.....

TERRAIN (si différent de l'adresse du demandeur) :

Adresse du terrain où sera réalisé l'assainissement :
Code postal : Commune :
Références cadastrales du terrain (section et numéro de parcelles) :

INSTALLATION PREVUE :

- Filtre à sable drainé à flux vertical
- Terre drainé
- Lit à massif de zéolithes
- Autres (à préciser) :

REJET DES EAUX TRAITÉES:

- Fossé le long d'une route communale: autorisation du Maire ou de l'autorité compétente à produire,
- Fossé le long d'une route départementale: autorisation du service voirie du conseil général,
- Fossé présent sur une propriété privé: autorisation du ou des propriétaires à produire,
- Cours d'eau: autorisation de la direction départementale des territoires, police de l'eau.
- Autre (à préciser) :

Les effluents rejetés correspondront aux normes de rejet en vigueur de l'arrêté du 7 septembre 2009 à savoir :

- 35 mg/l pour la DBO5 (Demande Biochimique en Oxygène sur 5 jours),
- 30 mg/l pour les MES (Matière En Suspension).

PERSONNE PHYSIQUE OU MORALE AUTORISANT LE REJET

(A faire compléter par la personne ou le service portant autorisation)

Je soussigné (Nom et Prénom ou dénomination)
Adresse :
Code postal : Commune :
autorise M à rejeter les eaux
traitées issues de l'installation d'assainissement précédemment décrite situé sur la parcelle
cadastrée dans le milieu hydraulique superficiel dont la gestion m'incombe.

Les effluents rejetés devront respecter les normes de rejet autorisées par l'arrêté du 7
septembre 2009.

Observations:.....
.....
.....
.....
.....

Fait à

Le

Signature du demandeur

Signature et cachet de la personne
portant autorisation

Ce document ne présente aucune valeur juridique et ne peut se substituer à un acte de servitude notarié